

Maîtres Aurélie DINGREVILLE et Christelle CLERGET, Notaires associées à PARIS (75009), 5 rue du Helder,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE SERRA DI SCOPAMENE

Suivant acte reçu par Maître Christelle CLERGET, Notaire à PARIS (75009), 5 rue du Helder, le 3 septembre 2019, a été constatée la qualité de propriétaires du bien ci-après désigné, des personnes suivantes :

Madame Catherine Joëlle MALLARONI, retraitée, épouse de Monsieur Yves Jean COURT, demeurant à SAINT MAUR DES FOSSES (94210), 9 avenue du Château,

Née à TANGER (Maroc), le 19 avril 1955,

Mariée à la Mairie de ROQUEBRUNE CAP MARTIN (06190), le 18 septembre 1982.

Et Monsieur Eric Jacques Armand MALLARONI, cadre de banque, époux de Madame Norma Ligia TORRES FENTANES, demeurant ensemble à PARIS (75005), 5 rue Soufflot,

Né à TANGER (Maroc), le 14 septembre 1957,

Marié à la mairie de ROQUEBRUNE CAP MARTIN (06190), le 19 août 1995,

Déclarés propriétaires de :

Sur la combe de SERRA DI SCOPAMENE 5126 CHIESA, dans un ensemble immobilier cadastré section C numéro 659, des lots de copropriétés suivants : lots numéro 2, numéro 4 et numéro 6.

Que cette possession a eu lieu à titre de propriétaires, d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque depuis plus de TRENTE ANS (30 ans).

Que par suite toutes les conditions exigées par les articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil pour acquérir la propriété par prescription trentenaire sont réunies au profit de Madame Catherine COURT et Monsieur Eric MALLARONI.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception dans le mois de la parution des présentes en l'Office Notarial.

POUR AVIS

Maître Christelle CLERGET